



Co.De. Switzerland
help
COOPERATION FOR DEVELOPMENT



Rapport d'activité 2015

*Les enfants sont notre avenir, notre énergie, notre force
Nous croyons que de l'autre côté du monde également, l'accès à l'éducation est en mesure d'engendrer un
changement réel : l'établissement de la dignité et d'une prise de conscience, la légitimation des droits, la
construction d'un milieu décent et d'une société aimable et respectueuse.*

*Dans les pays où nous sommes présents, le Népal, la Zambie, le Mozambique et le Cambodge, nous ne voulons
pas seulement incarner un trait d'union, mais être une étincelle du changement, afin de mettre un terme à la
pauvreté, l'ignorance et l'injustice.*

*Nous sommes peu visibles, comme les histoires des enfants que nous soutenons. Mais nous y sommes toujours.
Pas seulement dans des situations d'urgence qui font la une des journaux, mais jour après jour.*

*Comme des artisans méticuleux, nous travaillons avec passion et avec l'enthousiasme qui distingue les
coopérations internationales sans perdre en efficacité.
Nous sommes un groupe de professionnels qui s'engage avec conviction et joie. Cette même joie que nous
apportons dans la vie des enfants et que nous partageons avec nos donateurs.*

QUI SOMMES NOUS

Help Co.De. - Cooperation for Development - Switzerland, naît à Genève en 2014 en tant qu'association à but non lucratif, apolitique et laïque.

Help Co.De. fait partie d'un réseau d'organisations actives en Italie, au Mozambique, en Zambie, au Népal et au Cambodge, engagées dans des projets de développement qui ont pour but d'assurer l'accès à l'éducation, à la santé et au bien-être, à l'alimentation, l'égalité des genres avec un focus particulier sur les enfants. Pour renforcer leur engagement au bénéfice des enfants les plus vulnérables, Help Co.De. et les autres organisations du réseau ont relevé le défi avec «HELP! The right to be a child», une campagne qui a pour objectif de sortir 1 million d'enfants de la pauvreté, la malnutrition et l'analphabétisme d'ici à 2020.

NOTRE HISTOIRE

Notre histoire commence en 1988 quand le premier membre du réseau HELP Co.De., CCS Italia (Centro Cooperazione e Sviluppo)*, effectue ses premières missions au Mozambique où se déroulent les dernières années d'une guerre civile terrible ayant causé la mort de plus d'un million de personnes, en majorité des populations civiles.

Afin d'apporter un soutien actif aux populations en détresse, l'organisation s'engage dès le départ dans un soutien d'urgence pour répondre aux besoins vitaux en améliorant les infrastructures, en construisant des puits pour l'accès à l'eau potable, en fournissant des repas, des latrines, ou encore du matériel scolaire, avec une attention particulière à l'hygiène.

Les premières victimes des conflits armés sont les populations les plus vulnérables, c'est pourquoi très vite l'association a développé des programmes en faveur des femmes et des enfants, notamment en leur garantissant un accès à l'éducation.

Dans les années 1990 et 2000, ces projets se développent au Mozambique et au-delà du continent africain. Nos actions se sont élargies à la Zambie, au Népal et au Cambodge permettant d'atteindre plus de 670.000 bénéficiaires. Au soutien principalement matériel des premières années s'ajoute progressivement un objectif de développement et de pérennisation des projets au sein des communautés soutenues.

Les associations fondées sur place ont graduellement formé le réseau au sein duquel HELP Co.De. Switzerland vient s'inscrire en 2014. La campagne HELP! The right to be a child est lancée cette même année.

LA CAMPAGNE HELP ! THE RIGHT TO BE A CHILD

« HELP! The right to be a child » est une campagne qui a pour objectif de sortir 1 million d'enfants de la pauvreté, la malnutrition et l'analphabétisme d'ici 2020.

Les droits des enfants sont au cœur de tous les projets de la campagne Help ! The right to be a child

Parmi nos objectifs sur le terrain, il y a celui de renforcer la connaissance et le respect des droits de l'enfant dans le monde des adultes (familles, enseignants, communauté, institutions).

Grâce à l'application de « l'approche fondée sur les droits », il est possible d'identifier les causes profondes de violations des droits (sans se limiter aux symptômes des violations), combler les lacunes dans leur réalisation et favoriser des politiques capables d'apporter des changements concrets dans les vies des enfants plus vulnérables et émarginés.

Bénéficiaires des interventions

En 2015, le nombre des bénéficiaires des interventions de la campagne HELP a augmenté considérablement par rapport à 2014 (+71%), reflétant la croissance des fonds collectés, y compris ceux de la Suisse et par conséquent, de l'investissement dans des projets.

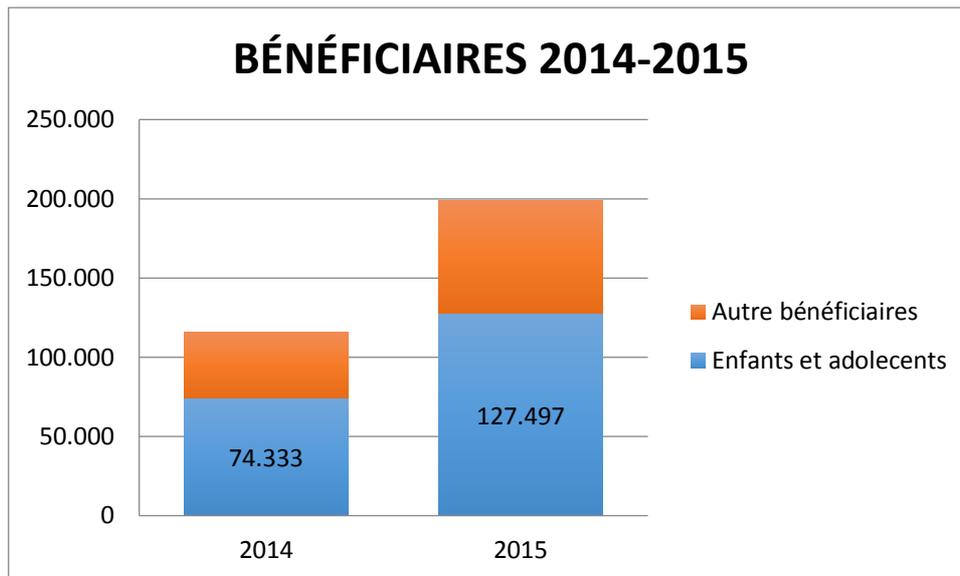
Le 31/12/2015, les bénéficiaires des interventions étaient 127.497, dont 71.314 enfants et adolescents.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989) et le Comité de l'ONU pour les Droits de l'Enfant nous indiquent quatre principes directeurs :

- La non-discrimination (article 2) ; Les droits énoncés par la Convention s'appliquent à tous les enfants, sans distinction
- L'intérêt supérieur de l'enfant (article 3) ; Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, c'est l'intérêt supérieur de l'enfant qui doit être la considération primordiale.
- Le droit à la survie et au développement (article 6) ; Pour que soit garanti à chaque enfant une vraie enfance, sans souffrir de la faim, en recevant des soins si malades, en ayant la possibilité d'aller à l'école et de jouer.
- L'opinion de l'enfant (article 12). L'enfant doit toujours être écouté pour déterminer son intérêt supérieur.

2014	Mozambique	Zambie	Népal	Cambodge	Total
bénéficiaires (toutes catégories)	62.364	1.603	7.643	2.723	74.333
dont enfants et adolescents	30.356	1.603	7.463	2.143	41.565

2015	Mozambique	Zambie	Népal	Cambodge	Total
bénéficiaires (toutes catégories)	103.286	6.856	14.537	2.818	127.497
dont enfants et adolescents	56.084	1.313	11.865	2.052	71.314



DONATEURS

La fondation de Help Co.De. Switzerland, à la fin de 2014, a permis la croissance en Suisse au cours de l'année 2015 de la campagne Help !, avec des résultats très positifs.

À travers une campagne de mailing direct lancée pour Noël 2014, **Help Co.De. Switzerland a acquis 763 donateurs "one shot"** qui ont été sollicités plusieurs fois durant l'année 2015 avec des campagnes de mailing.

Pour l'acquisition de nouveaux donateurs, nous avons aussi utilisé des campagnes de dialogue direct dans la rue (ou du face to face marketing).

Help Co.De. était présent dans les cantons de Genève, Vaud et le Valais francophone avec deux équipes de "dialogueurs" qui ont présenté notre association à des particuliers.

Un groupe de jeunes et brillants étudiants universitaires, le sourire aux lèvres malgré le froid de l'hiver, a fait connaître à la Suisse le contenu de la campagne HELP! et **1649 personnes ont choisi de participer aux projets en faveur des droits des enfants et de devenir des donateurs réguliers.**

Parmi eux, **126 ont choisi de parrainer** nos projets qui veulent assurer l'accès à une éducation de qualité, à la santé et au bien-être et à l'équité de genre.

La participation des donateurs

Tous les donateurs de Help Co.De. reçoivent des informations au sujet des activités de l'association, grâce à la mise à jour du site et de la newsletter trimestrielle s'ils sont inscrits avec leur propre adresse e-mail. Les parrains et marraines reçoivent également 2 périodiques de Help par la poste et pour répondre aux questions, signalisations ou éventuellement à des exigences particulières, une personne répond aux appels du lundi au vendredi non-stop.

ORGANES DES CONTRÔLE

Les organes de contrôle de l'Association sont l'Assemblée Générale, le comité exécutif et le vérificateur aux comptes.

L'assemblée des membres de Help Co.De. Switzerland est l'organe suprême de l'Association.

L'assemblée est composée de membres fondateurs et de membres actifs, les seuls disposant du droit de vote.

L'assemblée approuve le bilan et le rapport annuel, ainsi que le rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes. Elle établit la cotisation annuelle des membres et approuve le budget.

Le comité exécutif est composé d'au moins 3 membres, élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans, renouvelable au maximum deux fois. Les membres du comité exécutif ne perçoivent aucune rémunération; ils ont le devoir de prendre des décisions afin que l'association atteigne ses objectifs et doivent veiller à ce que leur statut soit respecté

L'Assemblée Générale peut être convoquée de manière ordinaire ou extraordinaire. Durant l'année 2015 une Assemblée Générale a eu lieu le 7 octobre.

Le Comité

Le Comité est autorisé à faire tous les actes qui se rapportent au but de l'association. Il a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires courantes.

Le Comité se compose au minimum de 3 membres élus par l'Assemblée Générale.

La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable 2 fois.

Il se réunit autant de fois que les affaires de l'association l'exigent.

Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement.

L'association est valablement engagée par la signature collective à deux du Président et du Secrétaire de l'Association.

Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.

En 2015 les membres du comité étaient:

Présidente Chiara Quintavalle

Secrétaire Général: Giorgio Zagami

Vice-président : Stefano Zara

Trésorier : Stefano Celada

Réviseurs aux comptes

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La gestion des comptes est confiée au trésorier de l'association et contrôlée chaque année par le(s) vérificateur(s) nommé(s) par l'Assemblée Générale.

Le réviseur aux comptes pour l'année 2015 était : M. Andrea Orlando

LES PROJETS : STRATÉGIES THÉMATIQUES ET OBJECTIFS

Tous les projets de la campagne HELP ! The right to be a child financés par Help Co.De. Switzerland marquent une stratégie conceptuelle par une approche fondée sur les droits, plutôt que sur les besoins, en prenant part à ses interventions et assumant le rôle de "catalyseur" par rapport aux procédés locaux qui peuvent faciliter le respect des droits des enfants de la part des détenteurs d'obligations du territoire.

Tous les projets qui ont contribué à réaliser la mission de Help Co.De. se concentrent sur 3 objectifs principaux :

- ✓ **Droit à l'éducation**
- ✓ **Droit à la santé et au bien-être**

✓ **Egalité des genres**

Au cours de l'année 2015, l'engagement a été celui de travailler à la traduction des objectifs en activités qui apportent des avantages réels aux filles et aux garçons dans le contexte dans lequel ils vivent, en particulier lorsque cela concerne le 3ème objectif, celui de l'égalité entre les filles et les garçons, la vraie "nouveau" par rapport aux domaines d'intervention dont l'association s'est traditionnellement occupée.

Parmi les axes principaux des activités, nous trouvons la participation des filles et des garçons, le développement d'écoles modèles, l'amélioration des standards didactiques et pédagogiques, la création d'Ecoles Amies des Filles et des Adolescents, la Communication Sociale (Informations, Education et Communication), la Santé et la Nutrition, le développement des Technologies Rurales appropriées, la lutte contre les Discriminations, le travail coordonné auprès des Familles, Ecoles et Communautés.

Help Co.De. pour le droit à l'éducation

L'éducation est un droit humain fondamental, essentiel à l'exercice de tous les autres droits. Et pourtant, des millions d'enfants et d'adultes sont privés de toute opportunité éducative.

Grâce à l'éducation, les enfants socialement et économiquement plus émarginés peuvent s'émanciper de situations de pauvreté et de vulnérabilité, pour devenir des adultes pleinement actifs dans la vie de leur communauté et de leur pays.

L'éducation doit être accessible à tous, de droit et de fait, indépendamment de la race, sexe, langue, religion ou autres genres de distinctions économiques et sociales.

La Convention relative aux droits de l'enfant cite le droit à l'éducation dans divers articles. Le principal est l'article 28, selon lequel les Etats reconnaissent que tous les enfants ont le droit de recevoir une instruction. Pour garantir un tel droit, l'instruction primaire doit être obligatoire et gratuite pour tous. Les Etats doivent ensuite contrôler que tous les enfants fréquentent l'école et doivent aider les familles afin de permettre aux enfants de poursuivre leurs études également après l'école primaire.

Tous nos projets veulent garantir à toutes les filles et les garçons l'accès à l'école et à des parcours scolaires, à de jeux et socialisation qui favorisent leur croissance humaine et culturelle. Les programmes de soutien à l'éducation de l'Association vont de paire avec des projets de formation pour les enseignants locaux.

Dans les communautés impliquées :

- ✓ toutes les filles et tous les garçons fréquentent et terminent le cycle scolaire primaire;
- ✓ le pourcentage des inscriptions au cycle secondaire augmente sensiblement;
- ✓ l'effort économique des parents est pris en charge par la distribution gratuite de matériel scolaire;
- ✓ les porteurs des droits (parents, enseignants, membres des conseils scolaires, fonctionnaires publics) sont plus conscients de leur rôle;
- ✓ les filles et les garçons sont plus conscients de leurs droits.

LE DROIT À L'ÉDUCATION dans le monde et dans les pays HELP!

Dans le monde 9% des enfants est exclu du cycle d'école primaire (14% au Mozambique, 2% en Zambie, au Népal et au Cambodge)

Dans le monde le taux d'analphabétisme est encore de 16% (49% au Mozambique, 39% en Zambie, 43% au Népal et 26% au Cambodge)

Dans le monde la fréquentation de l'école secondaire est de 58% (23% au Mozambique, 45% en Zambie, 70% au Népal et 45% au Cambodge)

Help Co.De. pour le droit à la santé et au bien-être

Tous les enfants ont le droit à la santé et au bien-être.

Comme on peut le lire dans l'article 24 de la Convention des Droits de l'Enfant, ce droit est intrinsèquement associé à d'autres droits fondamentaux comme celui de pouvoir boire de l'eau potable, vivre dans un environnement salubre et recevoir de la nourriture, des vêtements et des soins médicaux adéquats.

Les Etats doivent garantir aux parents les moyens leur permettant de protéger leur santé et celle de leurs enfants. Le droit aux aliments est dans un sens un point nodal : malgré l'ampleur du consensus international concernant chacun des points fondamentaux (la nourriture doit être disponible en quantité suffisante pour tous; toujours accessible, même en situations extrêmes comme des guerres et catastrophes naturelles; comestible et propre), il y a encore des millions de familles qui ne sont pas en mesure de nourrir adéquatement leurs propres enfants.

Le droit des enfants à la santé est souvent cité conjointement au droit du bien-être. Ce dernier est également un des 4 principes de base qui parcourent toute la Convention (article 3 : les Etats, les institutions publiques et privées, les parents ou les personnes qui en ont la responsabilité, dans toutes les décisions qui concernent les enfants doivent toujours choisir ce qu'il y a de mieux pour protéger leur bien-être).

En ce qui concerne les projets à venir, l'engagement est de garantir l'accès aux soins médicaux, aux médicaments, aux vaccins, à l'eau potable, aux installations sanitaires et à l'alimentation des enfants.

Dans les communautés où Help est présent, l'engagement est que :

- ✓ la santé des filles et des garçons soit surveillée périodiquement par des visites médicales.
- ✓ les thérapies et les aides les plus coûteuses soient couvertes.
- ✓ les enseignants suivent des parcours de sensibilisation afin de reconnaître les signes de violence domestique.
- ✓ il y ait une formation sur la gestion de l'eau de la communauté;
- ✓ les infrastructures scolaires et communautaires pour l'eau et l'assainissement soient efficaces;
- ✓ l'alimentation soit équilibrée et diversifiée;
- ✓ l'environnement des enfants soit sûr et surveillé.

Help Co.De. pour l'équité des genres

	MONDE	MOZAMBIQUE	ZAMBIE	NEPAL	CAMBODGE
Analphabétisme entre 15 et 24 ans	H 8% F 13%	H 20% F 43%	H 30% F 42%	H 11% F 23%	H 12% F 14%
Scolarité Ecole primaire	H 84% F 82%	H 77% F 77%	H 72% F 71%	H 96% F 91%	H 86% F 86%

Scolarité Ecole secondaire	H 60% F 56%	H 25% F 22%	H 47% F 44%	H 74% F 66%	H 46% F 45%
Population de plus de 25 ans avec une formation secondaire	H 64% F 54%	H 6% F 1,5%	H 44% F 25,7%	H 40% F 18%	H 22,1% F 9,8%
Mariages précoces (avant 18 ans)	34%	56%	42%	41%	18%

Les discriminations sur la base du sexe qui sont parmi les discriminations les plus répandues et que les filles et les garçons affrontent dans le monde et l'inégalité des genres, restent un des principaux obstacles au développement humain.

Les filles et les femmes ont fait un grand pas en avant depuis la Conférence Mondiale sur les femmes de 1990 (Beijing), mais sont encore fortement discriminées en ce qui concerne l'accès à la santé, à l'éducation, au marché du travail, à la représentation politique et bien d'autres, avec de graves répercussions pour le développement de leur potentiel et l'exercice de leur liberté de choix.

Selon les données de l'UNDP, l'écart entre les genres est très important, surtout dans les pays caractérisés par un indice de développement humain bas : les adolescentes qui deviennent mères avant leur 19 ans dans ces pays, sont par exemple plus de 93 pour 1000 (en Afrique sub-saharienne presque 110 sur 1000).

Pour ces raisons, Help Co.De. place les femmes et les filles au centre de ses projets, en cherchant à renforcer leurs droits, en leur favorisant l'accès aux ressources, à l'éducation et à la santé. Help Co.De. s'engage à ce que les filles en particulier puissent accéder aux mêmes opportunités que les garçons, grâce à des actions spécifiques qui favorisent le développement de leur potentiel.

Dans les communautés où nous sommes présents, l'engagement est que :

- ✓ les filles ne soient plus obligées de quitter l'école pour s'occuper des tâches domestiques et puissent terminer au moins le cycle de l'école primaire.
- ✓ les infrastructures scolaires, en particulier les installations sanitaires, soient adaptées aux besoins de tous les enfants qui les fréquentent, garçons et filles;
- ✓ les enfants puissent compter sur des personnes de référence, capables de comprendre les problèmes spécifiques de leur âge durant la croissance et qu'ils aient le choix de pouvoir s'adresser à des interlocuteurs masculins et/ou féminins en particulier entre le corps enseignant;
- ✓ soit créé et connu un service de sécurité auquel les filles et les femmes puissent s'adresser en cas d'abus et de violences, sans craindre la stigmatisation sociale.

**L'obstacle des filles à devenir adultes :
de la parole à l'acte**

<p>L'école, la famille et la communauté ne facilitent pas les filles, parce qu'elles continuent à reproduire de vieux modèles qui les ont toujours mises de côté, souvent exploitées et pas respectées. Elles sont exposées à travailler très jeunes, à des mariages précoces, phénomène d'intimidation. Les traditions prennent aujourd'hui encore le dessus sur des lois fragiles qui malgré tout existent mais qui peinent à être respectées.</p>	<p>Les institutions sont peu présentes et le personnel n'est pas formé pour affronter des problèmes aussi complexes et difficiles. Pour ne pas parler ensuite de l'inexistence chronique des ressources financières. Le résultat : des services inadéquats, voire inexistants.</p>	<p>Les espaces publics – en premier lieu l'école – ne sont pas sûrs pour les filles et ne garantissent pas leur pleine participation aux activités, au détriment de leur bien-être et de leur niveau d'apprentissage et les exposent davantage à la violence.</p>	<p>Le manque de données qui mettent en évidence la condition réelle des filles et leur participation scolaire, les résultats en terme d'apprentissage, la participation aux activités extra-scolaires, l'emploi du temps, la contribution aux activités productives de la famille, limite l'efficacité de nos projets et de l'identification des activités utiles et prometteuses pour éliminer les discriminations contre les filles.</p>
--	--	---	--

QUE FAIT HELP ! POUR LES AIDER A « REBONDIR »

<p>Rencontres dans les communautés, projections de vidéos qui aident à dépasser les modèles négatifs.</p>	<p>Nous formons le personnel pour qu'il soit capable d'affronter des situations difficiles au bénéfice des filles et également des femmes, afin qu'elles puissent diminuer les violences subies.</p>	<p>Réalisation de « Girls Friendly School » : à savoir les écoles où il y a une attention particulière aux besoins et aux problèmes des filles : visites médicales, femmes adultes qui savent écouter et interpréter éventuellement leurs exigences, craintes ou violences subies.</p>	<p>Collecte de données sur la condition des filles.</p>
<p>Expliquer aux filles (et aux garçons, adultes de demain) à l'école, quels sont leurs droits et quelles lois les protègent.</p>		<p>Organisation des cantines scolaires où les filles mangent ensemble, bourse d'étude.</p>	<p>Analyse de genre de contextes d'intervention.</p>

cantines scolaires, bourses d'étude, soutien aux activités productives des familles, réalisation des événements « les foires des droits ».		Réhabilitation des bâtiments scolaires (toilettes séparée incluses)	Formation continue du personnel
--	--	---	---------------------------------

Au cours de l'année 2016, les efforts, l'enthousiasme, la passion que tous les opérateurs du réseau mettront dans leur travail seront dédiés aux filles qui continuent à subir les discriminations qui les empêchent d'accéder au bien-être, à la pleine réalisation des droits, à leur capacité à prendre des décisions autonomes pour leur vie.

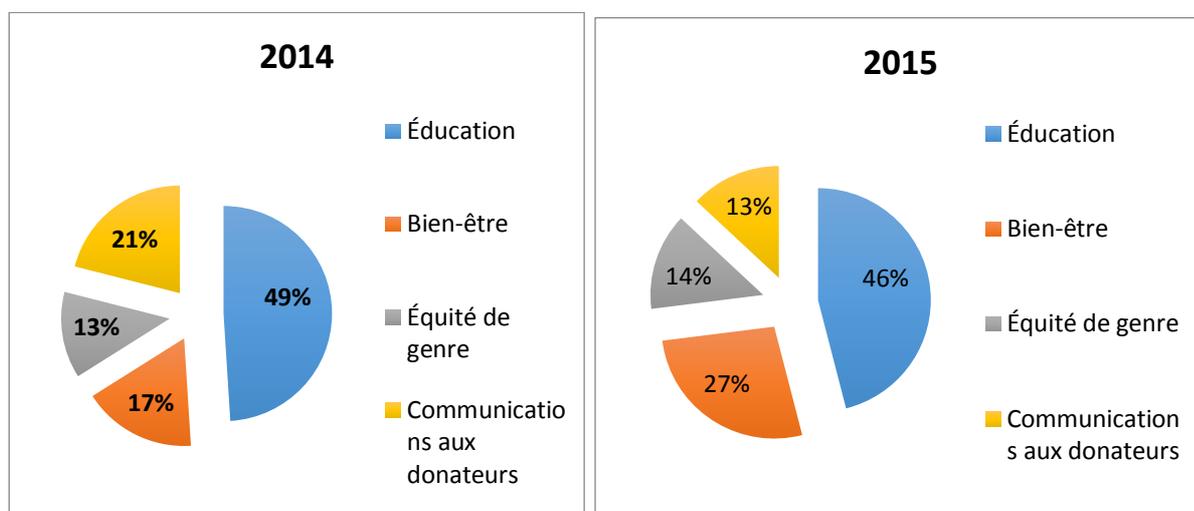
Les filles ne sont pas vulnérables de nature, de naissance, mais parce-que l'environnement dans lequel elles vivent et grandissent les discrimine, les relègue à des rôles prédéfinis et ne leur offre pas les mêmes opportunités qu'aux garçons. Les discriminations emprisonnent le potentiel et les aspirations des filles.

Dans les contextes où Help ! The right to be a child est présent les filles ont moins de possibilités que les garçons de terminer l'école primaire et d'accéder à l'école secondaire à cause de la pauvreté persistante, de la violence (physique, sexuelle, psychologique) répandue, des grossesses et mariages précoces, de l'importance insuffisante que les familles attribuent souvent à l'instruction des filles, des rôles sociaux prédéfinis qui les relèguent à l'environnement domestique.

Help Co.De. se dédie à elles avec la campagne Help ! The right to be a child parce que nous croyons que naître avec un destin déjà tout tracé est une des plus grandes injustices. Tous doivent se sentir responsables, vous êtes appelés à enseigner pour éradiquer ces discriminations : l'école, les familles, les institutions, les simples individus. Un monde plus équitable, sans discrimination entre garçons et filles est un monde plus juste.

Nos dépenses dans le monde pour chaque objectif

Le droit à l'éducation, le droit à la santé et au bien-être, le respect de l'égalité des genres sont trois objectifs qui guident toute l'action de conception de la campagne Help ! The right to be a child. Entre 2014 et 2015, l'engagement économique du réseau auquel Help Co.De. fait partie a enregistré une augmentation générale importante en passant de **902.644 euro à 1.294.541 euro**. En particulier, **les fonds investis sur l'objectif du bien-être des filles et des garçons et sur l'égalité des genres ont augmentés**, tandis qu'une baisse importante, - à la fois en termes absolus et en terme de pourcentage - est évidente dans l'investissement pour les dépenses, engagées sur le champ, pour informer nos membres bienfaiteurs et les donateurs de la situation de nos projets. Le confinement de ces dépenses a été atteint grâce à un travail d'optimisation des efforts des bureaux locaux pour la collecte des informations et pour leur partage avec les sièges européens.



2014	Éducation	Bien-être	Équité de genre	Communications aux donateurs	TOTAL
Mozambique	241.942,52 €	86.545,95 €	62.973,23 €	105.041,12 €	496.502,83 €
<i>Bureau de Maputo</i>	91.763,51 €	86.128,44 €	62.973,23 €	50.297,03 €	291.162,22 €
<i>Bureau de Beira</i>	56.364,17 €	-	-	25.426,51 €	81.790,68 €
<i>Bureau de Vilankulo</i>	93.814,85 €	417,50 €	-	29.317,57 €	123.549,92 €
Zambie	58.759,66 €	-	-	-	58.759,66 €
Népal	106.687,87 €	76.536,88 €	-	16.851,12 €	200.075,87 €
Cambodge	86.366,80 €	45.328,23 €	4.807,61 €	10.803,46 €	147.306,10 €
TOTAL	493.756,85 €	208.411,06 €	67.780,84 €	132.695,70 €	902.644,46 €

2015	Éducation	Bien-être	Équité de genre	Communications aux donateurs	Total
Mozambique	235.607,64 €	142.112,21 €	71.466,50 €	67.607,65 €	516.794,00 €
<i>Bureau de Maputo</i>	84.532,90 €	84.565,51 €	71.466,50 €	35.212,09 €	275.777,00 €
<i>Bureau de Beira</i>	98.577,31 €	14.432,88 €	-	5.164,82 €	118.175,01 €
<i>Bureau de Vilankulo</i>	52.497,43 €	43.113,82 €	-	27.230,75 €	122.842,00 €

Zambie	131.135,30 €	-	-	3.483,70 €	134.619,00 €
Népal	337.315,50 €	64.391,97 €	64.473,67 €	26.629,86 €	492.811,00 €
Cambodge	98.712,51 €	39.060,77 €	1.566,28 €	10.977,44 €	150.317,00 €
TOTAL	802.770,95 €	245.564,95 €	137.506,45 €	108.698,65 €	1.294.541,00 €

La contribution de Help Co.De Suisse en 2015 était de CHF 88.474,70. Mais ce n'était que le début. Nous prévoyons de tripler cette chiffre en 2016.